

Sub-Saharan migrants, ethnography of the Other Stigma and prejudice

Moussaoui Fatima Nabila¹

¹University Mohamed Ben Ahmed Oran 2, Faculty of Law and Political Sciences, Department of Political Sciences, Algeria Regional Policy and Security Informant for the Political Science Department of Oran University 2 (Algeria).

The E-mail Author: moussaoui.nabila@univ-oran2.dz

Received: 15/09/2024 Published: 04/01/2025

Abstract:

The trivialization of a discourse with racist overtones targeting sub-Saharan people in Algeria and more broadly in the Maghreb, as well as the criminalization of the migration issue, raises the problem of conceiving the Sahara as a space of mobility between the north and the south of the African continent. While the theme of pan-Africanism remains omnipresent in official speeches, both in the Maghreb and in sub-Saharan Africa, the human mix between the two parts of the continent remains more anemic than ever, fueling a real distrust towards "the other". Today, an eloquent form of racism is taking shape in Algeria.

Keywords: Sub-Saharan-Migration-Maghreb-Algeria-Racism

Migrants Subsahariens, ethnographie de l'Autre Stigmatisation et préjugés

Résumé:

La banalisation d'un discours aux relents racistes visant les Subsahariens en Algérie et plus largement au Maghreb, ainsi que la criminalisation de la question migratoire, posent la problématique de concevoir le Sahara comme espace de mobilité entre le nord et le sud du continent africain. Alors que le thème du panafricanisme demeure omniprésent dans les discours officiels, aussi bien au Maghreb qu'en Afrique subsaharienne, le brassage humain entre les deux parties du continent reste plus que jamais anémique, alimentant au passage une réelle méfiance envers « l'autre ».

Aujourd'hui, une forme éloquent de racisme se précise en Algérie.

Mots clés: Subsahariens- Migration-Maghreb-Algérie-Racisme

Introduction:

Pays d'émigration, l'Algérie a longtemps renvoyé les images des harragas, ces jeunes Algériens partant clandestinement en barque pour gagner l'Europe. Si le phénomène n'a pas disparu, il a diminué et modifié au fil des années. Le retour à la paix après une décennie de guerre civile dans les années 1990, et l'accès aux visas particulièrement par la France et l'Espagne après le retour au calme ont contribué à diminuer les départs massifs qualifiés de fuite des cerveaux dans les travaux de Saïb Musette et Nacer-Eddine Hammouda¹.

Le pays est en revanche devenu depuis quelques années une étape pour de nombreux migrants subsahariens. Les autorités algériennes avancent le chiffre de 60 000 clandestins, les associations de terrain parlent, elles, de plus de 130 000 ressortissants subsahariens sur le sol algérien, selon la presse locale.

Le parcours migratoire en Algérie : entre racisme et déni

Partis du Cameroun, du Nigeria, du Mali ou de Côte d'Ivoire, avec l'objectif de se rendre en Europe, ils ont posé leurs valises en Algérie. Ils y resteront quelques mois ou quelques années, le temps de reconstituer les finances nécessaires pour poursuivre leur voyage. Parfois ils renoncent, découragés par les difficultés. A Oran, ils seraient plus de 10000. La ville est prisée : réputée plus ouverte que le reste du pays, elle se trouve aussi au nord, ouverte sur la mer tant convoitée pour les départs vers l'Europe. Aussi, Oran se trouve sur la route qui mène à la localité de Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen à l'ouest, à la frontière avec le Maroc. De là, il s'agit d'atteindre le sol européen soit en franchissant la barrière des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, soit en prenant la mer, à ses risques et périls.

Fatou, elle, est partie de Gao il y a six ans. Cette jeune femme volontaire a quitté le Mali une maîtrise de droit en poche avec l'idée de trouver un emploi en Europe. Elle a pris la route après avoir vendu toutes ses affaires. Première étape : Traverser la frontière algérienne, et séjourner à In Salah pendant des mois. Puis un

¹ LABDELAOUI Hocine, HAMMOUDA Nacer Eddine, CHANSON-JABEUR Chantai a SPIGA Sassia. (Editeurs), Les Migrations Africaines: Économie, société et développement, Volume 2, CREAD 2012.

départ vers Tamanrasset pour rejoindre des membres de la communauté et trouver du travail pour continuer le voyage. La crise du Covid arrive, et là refoulement à la frontière avec le Niger. Tout est à refaire.

Une autre tentative suivra rapidement, un départ du Niger – Maradi et Zinder, au sud, avant Agadez aux confins du Sahara et du Sahel. « C'est là que tout se passe, raconte-t-elle. Lorsque tu arrives à la gare, il y a beaucoup de monde, on te demande tout de suite où tu veux aller. » Après une semaine d'attente, elle est embarquée sur un camion, direction Arlit, la cité minière du nord du Niger. A court d'argent, elle vend son téléphone portable et sa valisette pour 7 000 dinars. Le reste du voyage se fait en 4 × 4 jusqu'à Tamanrasset, dans le Sud algérien. « En réalité, on te laisse à plusieurs kilomètres, dans le désert, et tu te guides avec les lumières de la ville. »

Irène restera là une dizaine de jours jusqu'à ce qu'un Nigérian, impliqué dans le trafic des clandestins, lui propose de travailler à Alger pour l'un de ses frères qui cherche quelqu'un parlant français. « En arrivant, j'ai vite compris que j'étais tombée dans une sorte de mariage. J'ai cédé, avoue-t-elle. Lorsque tu es une femme dans un monde inconnu, le seul refuge est de se mettre en couple. Être avec un homme qui prend soin de toi. » Irène finira par quitter Alger et gagner Oran où elle aide aujourd'hui les migrants qui arrivent.

De ces témoignages, on peut relever plusieurs points essentiels dans ce parcours migratoire. Partir et une décision définitive, qui même en cas d'échec par manque de moyens ou d'expulsion, reste un projet à mener à terme.

Aussi la question du genre est importante, la migration en elle-même plonge les acteurs dans la vulnérabilité, et être femme accentue cela puisqu'elles sont confrontées à différentes formes de violences au quotidien, des propos racistes, aux insultes et même les viols. Pour ces femmes migrantes, voyager en familles, ou en communautés leur permet de minimiser les violences de cette migration. Souvent celles qui décident de partir seules, se mettent en cours de route "en couple", cela leur assure une protection, vis-à-vis des migrants eux-mêmes, mais aussi les populations algériennes dans les différentes villes-étapes où elles séjournent. En plus de la sécurité, voyager "en couple" ou en famille, minimise les coûts du loyer et autres dépenses du quotidien, selon mes enquêtes.

Le 1er octobre 2015 vers 23 heures, Marie Simone D., une ressortissante camerounaise de 33 ans, a été tabassée et violée par au moins sept individus de nationalité algérienne, à l'entrée du quartier de Coca situé dans la périphérie ouest d'Oran. La scène s'est déroulée près du grand parking de voitures et d'autocars du quartier. La femme a croisé un groupe de jeunes qui l'ont emmenée sous la menace d'une arme à feu, d'un couteau et d'un chien, lui ont donné des coups de poing sur le visage et l'ont agressée sexuellement. Des voisins ont donné l'alerte. La femme a été secourue par son mari. Il l'a transportée à l'hôpital en taxi.

Couverte de bleus, la victime affirme s'être vue refuser l'accès aux soins par plusieurs hôpitaux et cliniques de la ville, et aucune structure ne lui a permis d'obtenir un certificat attestant l'agression, lui permettant de constituer les preuves de son agression.

Le lendemain, Marie Simone se dirige alors à la gendarmerie de Yaghmorassen, brigade du secteur ouest de la wilaya d'Oran, où elle a décidé de porter plainte.

L'interrogatoire de la gendarmerie s'est basé essentiellement sur la question de la régularité du séjour du couple et leur confession. Le brigadier aurait, selon la victime, clos la discussion ainsi : « Vous n'avez pas de papier. Vous partez, ou bien c'est la cellule. »

Cette agression rend compte d'un mal profond en Algérie et dans tout le Maghreb. Le racisme à l'encontre des noirs est évident.

Des faits similaires se sont produits à Béchar, une ville-étape qui se situe au sud-ouest de l'Algérie, à 700 km d'Oran. J'ai rencontré quelques uns présents lors cet accrochage entre les habitants du quartier et les migrants. Vendredi 25 mars 2016, en fin de matinée, quelques dizaines d'habitants ont attaqué à coups de pierre un centre commercial abandonné de Béchar où logeaient des migrants. Ils accusaient un des résidents du squat d'avoir tenté de violer une fillette. Aucune plainte pour tentative de viol n'a été déposée dans les commissariats de la ville.

De nombreux migrants venus d'Afrique subsaharienne sont installés dans cette ville depuis plusieurs mois, notamment des Maliens, des Gabonais, des Sénégalais et des Camerounais. L'attaque a duré plusieurs heures, avant que ces migrants soient évacués vers d'autres villes (Oran, Adrar et Tamanrasset, dans le Sud algérien). Vers 21 h, les forces de l'ordre ont finalement tenté d'évacuer les femmes et les enfants. Ils ont jeté des pierres sur les habitants. En réaction la police a fait usage de gaz lacrymogène contre les migrants. Vers 3 h du matin, les forces de l'ordre ont négocié avec les assaillants, mais ces derniers ont refusé, continuant même à

attaquer les migrants subsahariens présents. Ces derniers ont répliqué et jeté les ont finalement évacués vers l'hôpital.

Moussa, un malien rencontré à Oran me relata les faits : *“Après l'intervention de la police à Béchar, des bus nous attendaient pour nous transporter à Tamanrasset. J'ai personnellement refusé car c'est une ville (proche de la frontière malienne) dangereuse. Samedi matin j'ai donc acheté des billets et j'ai pris un bus avec ma femme et des amis pour Oran. Tout au long des affrontements, nous étions retranchés au premier étage du centre commercial, car les projectiles pleuvaient au rez-de-chaussée. Quand nous sommes descendus au moment de l'évacuation, nos affaires avaient disparu. Elles ont été volées”*.

Les migrants affrontent une société algérienne peu habituée au brassage, où le racisme est fort. Ils cumulent généralement le double inconvénient, dans un pays musulman, d'être Noirs et chrétiens. Alors le but est de se faire oublier, le plus possible. La plupart vivent dans les quartiers périphériques, pas dans les centres-villes.

Dans les rues d'Oran par exemple, on peut voir les hommes travailler sur les chantiers de construction qui fleurissent dans la ville. Les femmes, contraintes de rester chez elles, sont celles qui souffrent le plus de cet isolement.

« Depuis 2012, le travail de sensibilisation commence toutefois à porter ses fruits, explique Charlotte de Bussy, responsable de Médecins du monde en Algérie. Les médias s'y intéressent davantage, les institutions publiques et la société civile changent de regard. »

Le sujet des conditions de vie des migrants subsahariens est longtemps resté tabou en Algérie. A part l'Église et quelques associations, peu s'étaient penchés sur cette réalité. Des migrants étaient arrêtés dans les hôpitaux, des femmes accouchaient menottées. L'arrivée des ONG comme le CISP, a permis de soulever des problèmes concrets liés à la situation de vulnérabilité que vivent ces migrants. L'accès aux soins, à l'éducation, aux transports, au logement etc. Une plate-forme migration, rassemblant une dizaine d'associations, est même née à la mi-décembre 2010 : elle salue les dernières avancées mais rappelle les discriminations et le besoin d'une loi sur l'asile. « Ce sont des populations vulnérables, qui subissent des violences y compris à l'intérieur de leurs communautés et vivent marginalisées », rappelle Charlotte de Bussy².

Depuis la migration subsaharienne s'est multipliée et plusieurs villes d'Algérie connaissent cette présence “noire” étrangère. Des scènes d'Africains noirs mendiant dans les centres-villes n'étaient pas passées inaperçues dans un pays traditionnellement fermé. La réaction des autorités algériennes ne s'était pas fait attendre. Un accord de rapatriement avait été signé avec le gouvernement nigérien, et des rafles menées notamment à Alger et Oran.

« Aujourd'hui, précise S. Un militant de la Ligue des droits de l'Homme basé à Oran, à l'exception des Nigériens. Lorsqu'on est arrêté pour immigration clandestine, on risque deux mois de prison. Il est difficile de donner des chiffres mais le nombre de migrants augmente. La durée moyenne du séjour en Algérie s'allonge. Elle serait aujourd'hui de trois ans. »

Au-delà de sa proximité avec l'Europe, l'Algérie est devenue depuis 2011 une destination attractive. La peur des violences en Libye, la dégradation de la situation économique en Tunisie où il est plus difficile de trouver du travail mais aussi la guerre au Mali a attiré les candidats au départ. L'Algérie, qui a profité depuis quinze ans de la manne pétro-gazière, fait aussi figure d'État riche dans la région. Grâce aux prix subventionnés de l'énergie et de certains produits alimentaires, on peut y vivre sans trop dépenser. On s'y installe pour se refaire une santé financière.

Dans le quartier d'AïnBeïda, à la périphérie d'Oran, Joseph, un Camerounais plein d'humour, explique être là depuis 2009. Il travaille sur les chantiers, nombreux dans cette ville qui connaît un boom immobilier. « C'est vrai qu'à côté, au Maroc, il y a beaucoup d'associations pour aider mais pas de travail. Et ici, la vie est moins chère », confirme-t-il, expliquant toutefois ne pas avoir renoncé à son projet de partir pour l'Europe.

Comme tous, il sait qu'il n'aura ni titre de séjour ni régularisation, qui n'existent tout simplement pas dans la loi algérienne. Une absence de papiers qui fait des individus sans droit.

Début octobre 2019, un fait divers a fait la « une » des journaux : Marie, migrante de 33 ans, a été victime d'un viol collectif à Oran mais a eu le plus grand mal à se faire soigner et à porter plainte. Dans le quartier d'AïnBeïda, Diana, 27 ans, a connu une histoire un peu similaire. En Algérie depuis deux ans, elle cuisine et vend des plats traditionnels pour vivre. Elle s'est fait agresser un soir avec sa petite fille. Arrivée au commissariat, Diana a été mise en prison avec son bébé pour immigration clandestine. Elle aussi loue une

² Rapport Migration 2010

petite baraque à 14 000 dinars par mois. « Les gens ici ne veulent pas trop de nous », explique-t-elle devant ses fourneaux.

Maux et mots de migrants Noirs

Certains mots utilisés pour désigner les noirs révèlent l'étendue du travail qui reste à faire pour changer les mentalités.

Loussif, lkhdim, kahlouch, 'abd, tawarghashartani, nigrou, la couleur, camarade, ne choquent pas ou plus. Ils font désormais partie du langage populaire. La société a, à sa disposition, un véritable réservoir de stéréotypes dans lequel tout le monde puise. Des couches populaires aux élites (plusieurs informateurs interrogés considèrent que ces expressions ne sont pas racistes).

Le 14 novembre 2017, la chaîne américaine CNN diffusait un reportage bouleversant montrant de jeunes Africains subsahariens vendus aux enchères comme esclaves dans les périphéries de Tripoli, la capitale de la Libye. Les images, poignantes, montrent de jeunes hommes noirs dans la vingtaine et la trentaine, présentés par les vendeurs comme des personnes robustes, dont le prix proposé est déclamé de façon à faire monter les enchères. La journaliste de CNN, Nima Elgabir, qui a réalisé le reportage, a du mal à cacher son émotion et s'écrie : « *Je ne sais pas quoi dire. C'est probablement l'une des choses les plus incroyables que j'ai jamais vues !* »

Ce reportage de CNN a créé la stupeur et une onde de choc sur le continent africain. Elle a suscité un déferlement rarement vu sur les réseaux sociaux ainsi que des condamnations de la part de l'ONU, mais également de la société civile et de gouvernements africains. Une manifestation s'est aussi tenue le 17 novembre 2017, en France, à l'initiative de militants.es africains.es et antillais.es. Acculé, le gouvernement libyen annonçait l'ouverture d'une enquête et la saisie de la justice deux jours plus tard.

Si les actes de tortures frappant les migrants.es africains.es en Libye sont connus de longue date, le poids des images de CNN, en réveillant de douloureux souvenirs, semble fouetter une classe politique et une société civile africaines restées jusque-là paradoxalement discrètes sur le sujet. Au-delà de ce reportage et du drame des migrants.es subsaharien.nes, c'est la question du racisme anti-noir au Maghreb et dans le monde arabe qui est posée. Véritable sujet tabou, puisqu'il a longtemps déserté le débat public, le racisme anti-noir qui écume une partie des sociétés arabes est de plus en plus inscrit à l'ordre du jour. La massification de l'immigration subsaharienne dans l'espace maghrébin depuis la fin des années 1990 fait en effet bouger les lignes. À l'image de l'écrivain algérien Kamel Daoud, nombre d'intellectuel.le.s et de chercheur.e.s maghrébin.e.s s'impliquent de plus en plus dans ce débat en gestation.

Il porte entre autres sur la difficulté des pouvoirs politiques maghrébins à concevoir des politiques d'intégration pour leurs propres minorités noires et les communautés migrantes subsahariennes. L'exemple libyen, ainsi que la situation prévalant en Algérie, au Maroc et en Tunisie, posent en fin de compte la question de la représentation des Noirs.es dans les sociétés arabo-berbères, un sujet échappant rarement aux passions, mais encore mal documenté par les historien.es.

La résurgence de marchés aux esclaves en Libye

Bien avant l'enquête de CNN, paraissait en avril 2017 dans plusieurs journaux de la presse internationale, une information faisant état de la découverte de marchés aux esclaves en Libye. Les victimes étaient alors des ressortissant.es d'Afrique Subsaharienne tentant de rejoindre illégalement l'Europe. L'information, dont on aurait pu croire qu'il s'agissait d'un *fake new*, s'est finalement avérée crédible. Révélée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), elle fut également corroborée par de nombreux témoignages de migrants, à la suite de plusieurs enquêtes menées par de grands titres de la presse internationale.

Paradoxalement, cette nouvelle n'a suscité que de timides commentaires indignés à l'échelle mondiale, en dépit de la gravité des faits rapportés. Les plus vives dénonciations sont surtout venues d'organisations, comme *Amnesty International*, *Human Right Watch* et *Médecins sans frontières*, qui s'intéressent au sort des migrants subsahariens en Afrique du Nord et qui produisent régulièrement des rapports sur le sujet.

Les récits de migrants.es en provenance de la Libye, recueillis par les organisations des droits de la personne ou par la presse internationale, se recoupent pourtant tous par le caractère extrêmement brutal des violences décrites. Le 1^{er} juillet 2017, le site Internet français Médiapart publiait notamment une enquête truffée de témoignages de tortures. De grands médias européens et africains en ont fait de même, jetant une lumière crue sur un sujet qui a pris de l'ampleur : l'existence de filières migratoires mafieuses opérant en Libye sous le parrainage de nombreuses milices armées présentes dans ce pays depuis la chute de l'ex-dirigeant libyen Mouammar Kadhafi en octobre 2011.

La criminalisation de la question migratoire en Libye est en outre favorisée par l'importance des flux monétaires que celle-ci génère. Les candidats.es au passage à l'Europe à partir des côtes libyennes verseraient des sommes, oscillants entre 2300 et 3000 dollars américains selon un rapport d'information de l'Assemblée nationale française. Ce « commerce » des migrants.es « pourrait rapporter jusqu'à 323 millions de dollars par an pour la seule Libye, alimentant notamment la multitude de groupes armés présents sur le territoire ». Cet enjeu financier, combiné à la dilution de l'autorité centrale, à la multiplication de milices armées et à la collusion entre celles-ci et des chefferies locales, a contribué à faire du dossier migratoire le trou noir de la Libye postrévolutionnaire.

Le racisme et les abus dont sont victimes les Subsahariens.es ne sont-ils qu'une péripétie découlant de l'anarchie qui s'est saisie de la Libye depuis l'insurrection ayant renversé le pouvoir de Kadhafi? Il semble que le phénomène se rattache à un mal plus profond qui dévoile un pays incapable depuis longtemps d'assumer son caractère multiethnique et multinational. L'identité culturelle de la Libye indépendante a en effet toujours reposé sur le postulat absolutiste de l'arabité. Celui-ci nie l'héritage berbère millénaire de ce territoire, mais également et surtout celui des Toubous libyens.es, une importante minorité noire non arabophone.

Au racisme relié à la couleur de leur peau, s'ajoute un racisme linguistique, puisque leur langue ne dispose d'aucune forme de reconnaissance officielle.

Historiquement marginalisés.es et parfois assimilés.es purement et simplement à des Tchadiens.es, les Toubous n'ont jamais pu trouver leur place dans la Libye postcoloniale. Ils semblent ainsi plus discriminés encore que la minorité noire de culture arabe, issue des descendants d'esclaves venus de l'Afrique subsaharienne, même si la citoyenneté de ces derniers est également parfois remise en cause au gré de certaines manipulations politiques.

La communauté des *Tawerghas*, des descendants d'esclaves établis de longue date dans le Sud libyen, a ainsi été ostracisée au lendemain de la Révolution et *de facto* privée de sa citoyenneté, car accusée d'avoir soutenu Kadhafi durant l'insurrection et de s'être rendue coupable d'exactions. Les Arabes noirs libyens ont cependant vu émerger ces dernières années, une élite capable d'assumer de très hautes fonctions dans l'appareil gouvernemental du pays. Mais le sort fait aux Toubous et aux couches les plus défavorisées des Arabes noirs rappelle le caractère ontologiquement précaire de la place du Noir dans la société libyenne.

Une identité migratoire en constante évolution

Au-delà de la Libye, c'est toute l'Afrique du Nord qui semble aujourd'hui prise dans cette convulsion ramenant au-devant de la scène un racisme anti-noir longtemps tabou et absent des débats publics. Cette évolution s'explique par l'identité migratoire du Maghreb, qui s'est considérablement modifiée depuis les années 1990 : « À sa fonction traditionnelle d'espace d'émigration qui tend encore à se renforcer et qui continue à marquer fortement les structures démographiques et socio-économiques des pays de la région, s'ajoutent désormais celle d'espace d'immigration et, emboîtée à celle-ci, la fonction de transit ». Cette dernière fonction n'a cessé de prendre de l'ampleur au point que l'immigration devient un fait sociétal et spatial majeur au Maghreb.

Ces migrations transsahariennes sont mal renseignées au plan quantitatif, les ordres de grandeur fournis par l'Union européenne se bornant à évoquer des « dizaines de milliers de Subsahariens » franchissant chaque année le Sahara pour gagner le Maghreb en vue d'émigrer clandestinement en Europe. Ce flou sur les statistiques laisse place à toutes sortes d'exagérations. Le fantasme de Subsahariens.es passant par le Maghreb pour submerger l'Europe, à la faveur de la forte croissance démographique africaine, devient par exemple un des repères du discours de l'extrême droite en Europe. Alors qu'en réalité, la migration intra-régionale en Afrique est plus importante que la migration vers l'Europe. On note par exemple trois cents milles déplacés internes au Niger et trois millions de déplacés dans la zone des trois frontières³. L'Organisation Internationale des Migrations a recensé un total d'arrivée en Europe de 81973 pour le mois de juin 2023, avec 74590 arrivées par la mer, 7383 arrivées par voies terrestres et 1933 migrants morts et disparus en Europe depuis le début de l'année.

L'ancien dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, est cependant l'un des premiers à avoir décomplexé ce fantasme. Lors d'une intervention à Rome en août 2010, il déclarait :

³ Mali, Niger et Burkina Faso.

« Demain peut-être que l'Europe ne sera plus européenne et même noire car ils sont des millions (d'Africains) à vouloir venir. Nous ne savons pas ce qui se passera, quelle sera la réaction des Européens blancs et chrétiens face à ce flux d'Africains affamés et non instruits ».

Ces propos peuvent paraître surprenants venant d'un dirigeant qui a érigé le panafricanisme comme la principale constante de sa politique étrangère, particulièrement à partir d'avril 1992, quand la Libye fut mise au ban des nations et soumise à un embargo aérien et militaire par le conseil de sécurité de l'ONU pour son présumé soutien au terrorisme. Ils sont certainement à placer dans le contexte de l'époque, où la Libye, à la recherche d'une respectabilité internationale, cherche à réchauffer ses liens avec l'Europe en s'érigeant comme un rempart à un hypothétique flux de migrants. Ils n'en traduisent pas moins une perception très négative du phénomène migratoire subsaharien aussi bien au Maghreb que dans l'espace de l'Union européenne.

L'image du migrant et représentations

L'absence de données quantitatives fiables semble en même temps générer un terreau fertile à l'éclosion de discours centrés sur la menace que représenterait l'immigrant subsaharien en transit au Maghreb. L'illustration de cette dérive se vérifie notamment dans l'espace médiatique maghrébin où les formulations racistes s'étalent parfois sans complexe. En 2005, le journal arabophone algérien *Echourouk* décrit l'arrivée des migrants subsahariens sur le territoire algérien, par *l'invasion africaine* !

Un autre quotidien, marocain cette fois, *Ashamal* assimile les migrants africains à des « *criquets noirs* » envahisseurs ; tandis qu'en 2007, son confrère *Al Ittihad Al Ichtiraki* évoque « *un danger sanitaire, un danger sécuritaire (accusations de liens avec le terrorisme international) et un danger social (vols, crimes, mendicité)* » que représenteraient les migrants.es ». Ces commentaires n'ont suscité à l'époque que de timides dénonciations.

Il a fallu attendre le 2 novembre 2012 pour que ces dérives journalistiques créent un vif émoi, quand *Maroc Hebdo*, l'un des journaux francophones les plus en vue du Royaume, consacre un dossier aux Subsahariens vivant dans le pays avec un titre évoquant un « *péril noir* ». Le choix de ces mots traduit la lente construction d'une représentation sociale faisant de subsahariens des usurpateurs dont la capacité à s'organiser pour transgresser les frontières les fait entrer dans la catégorie criminalisée, légitimant la répression. Elle est aussi symptomatique du fossé qui s'est creusé entre le Maghreb et l'Afrique noire, au point où l'on pourrait évoquer « deux solitudes » séparées par le « mur » du Sahara. C'est cette optique que la présence des ces communautés subsahariennes est nommée migration africaine, en Algérie !

Comment en est-on arrivé là quand on sait que le Sahara, loin de représenter un mur infranchissable entre la partie nord et le sud du continent africain, a au contraire joué pendant des siècles, un rôle de brassage à travers notamment le commerce caravanier dont le pic se situe entre le VIII^e et le XVI^e siècle, même si la traite négrière est une composante importante de ces caravanes, celles-ci ont néanmoins donné lieu à une vie relationnelle importante, avant que ne s'enclenche, à partir du XVI^e siècle, un cycle ayant entraîné le déclin puis la mort de ce commerce transsaharien.

La construction de l'espace migratoire saharo-sahélien ne peut pas cependant s'expliquer par la seule filiation avec ces routes du commerce précolonial transsaharien. L'histoire politique de la région, celle des indépendances, les cycles de sécheresse dans la bande sahélienne et le décollage économique plus important du Maghreb par rapport au versant sahélien du Sahara, constitue une des pistes à explorer pour comprendre ce phénomène. Aussi, la situation sécuritaire, entre guerres et crises politiques dans la région du Sahel, ont motivé ces départs vers le nord du continent. Le durcissement des contrôles aux frontières de l'Union européenne est une autre cause.

Les accords de réadmission signés par les pays du sud de la Méditerranée finissent en effet de transformer le Maghreb en une sorte de sas « où les migrants du sud restent quand ils ne parviennent pas à aller plus loin ».

Petit à petit, à partir du début des années 2010, les communautés subsahariennes établies dans le Maghreb central (Algérie, Maroc, Tunisie) ainsi qu'en Libye et en Égypte, n'ont cessé de grossir, posant des défis à la fois logistiques, politiques et socio-économiques. Ceux-ci favorisent toutes sortes de crispations identitaires contre les migrants. La saillie anti-immigrés du premier ministre algérien Ahmed Ouyahia, en est l'illustration. Ce dernier estime que « *les migrants amènent le crime, la drogue et plusieurs fléaux.* » Cette prise de position banalise un racisme qui se répand dans des segments importants de la société. Elle justifie en outre une répression discontinue de l'État algérien qui voit dans la présence de ces Subsahariens « *une menace contre la sécurité nationale* » comme l'a suggéré l'ancien ministre algérien des Affaires étrangères Abdelkader Messahel en commentant les propos de M. Ouyahia.

Ce phénomène de banalisation d'un discours aux relents racistes visant les Subsahariens en Algérie et plus largement au Maghreb, ainsi que la criminalisation de la question migratoire, posent la problématique de concevoir le Sahara comme espace de mobilité entre le nord et le sud du continent africain. Alors que le thème du panafricanisme demeure omniprésent dans les discours officiels, aussi bien au Maghreb qu'en Afrique subsaharienne, le brassage humain entre les deux parties du continent reste plus que jamais anémique, alimentant au passage une réelle méfiance envers « l'autre ».

Aujourd'hui, une forme éloquente de racisme se précise en Algérie. Elle se traduit par des campagnes de refoulements de migrants irréguliers aux frontières sud du pays, précisément à la frontière du Niger.

Selon les données des Nations Unies, l'Algérie a procédé à l'expulsion de dizaine de milliers de migrants irréguliers originaires d'Afrique de l'ouest et centrale depuis 2014 vers le Niger en bafouant les règles les plus élémentaires en matière de respect des droits de l'homme. Selon l'Organisation mondiale pour les migrations (OIM), plus de 11000 subsahariens ont été reconduits à la frontière avec le Niger depuis 2017.

L'ONG « Médecins sans frontières » (MSF) a recensé 23.171 expulsés en 2020, 27.208 en 2021 et 14.196 durant les quatre premiers mois de 2022.

Depuis le début de cette année, plus de 3000 migrants ont été renvoyés dans le désert en l'espace de dix jours, entre le 23 février et le 5 mars 2023, parmi eux, des femmes et des enfants.

Même les demandeurs d'asiles ou ceux relevant de la compétence du Haut-Commissariat aux Réfugiés relevant de l'ONU ne sont pas épargnés par ces expulsions bafouant ainsi le principe de non-refoulement de ces personnes en vertu du droit international reconnu aux réfugiés.

Pourtant, en 2018, le ministre de l'Intérieur du Niger a déclaré que son gouvernement avait demandé aux autorités algériennes de cesser d'expulser des ressortissants non nigériens vers leur frontière ; mais apparemment cela a été mal compris par les autorités algériennes qui considèrent tout étranger de peau noire comme migrant nigérien irrégulier, qui doit être reconduit à la frontière de son pays selon comme le stipule l'Accord de Niamey. Un « profilage ethnique » comme accusait Amnesty International dans son rapport de 2018 l'Algérie, qui arrêtait les migrants avant de les accompagner aux frontières. Une accusation à laquelle le premier ministre algérien A. Ouyahia, avait répondu, en déclarant que « l'Algérie n'accepte pas d'être un centre de rétention de migrants africains au bénéfice de l'Europe. », et en affirmant que « l'Algérie est la cible d'attaques d'organisations extérieures qui osent même l'accuser de racisme »⁴.

Pour conclure, on dira qu'à partir de 2018, on assiste, selon les mots d'un responsable de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en poste à Niamey à l'époque, à « une véritable chasse à l'homme noir » dans les villes algériennes. Le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme des migrants, Felipe González Morales, s'en inquiète en octobre 2018. À l'issue d'une mission au Niger, il dénonce le « mode opératoire » choisi par les autorités algériennes. « Ces expulsions collectives de l'Algérie vers le Niger constituent une violation flagrante du droit international, notamment du principe fondamental de non-refoulement et des garanties d'une procédure régulière, et doivent cesser immédiatement ».

⁴ Déclaration de Ahmed Ouyahia en juin 2018 suite au rapport de Amnesty International.